



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
Mor
br



07077031

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 21 MAI 2007

Greffe
Le greffier en chef,

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique ASBL

Siège Rue des Australiens, 23 à 5520 ANTHEE

N° d'entreprise 418528175

Objet de l'acte : **Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 25 avril 2007 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.**

C. DUJEU
Greffier adjoint ppal

L'article 11 est intégralement remplacé par l'article suivant :

Art. 11. Le conseil peut choisir parmi ses membres, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. En cas d'absence ou d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou à défaut par le plus âgé des autres administrateurs.

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C° S.C.C., réviseurs d'entreprises, pour une durée de 3 ans.

Anthée, le 26 avril 2007

Joseph MOLITOR
Administrateur

Mutien-Marie GILMART
Vice-président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature